

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

SÉANCE DU 23 mai 2024

**VILLE DE
SAINT-
FLORENTIN**

N° 2024_031

Membres en exercice : 25
Conseillers présents à la séance : 18
Pouvoirs : 1
Absents : 6
Date de publication : 24 mai 2024

Le 23 mai 2024 à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 16 mai 2024 et dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, M. MAILLARD
Mme SCHWENTER, M. PARIGOT, Mme SEUVRE,
Mme WILLEMS, Mme GRUET, Mme DELOT,
Mme ROUSSEAU, M. TIRARD, M. BILLET,
Mme COUDERT, M. LEFEVRE, M. SERRE, M. GORNEAU,
M. PERREIRA-GONCALVES, M.LECOMPTE,
M.DELECOLLE,

ÉTAIT EXCUSÉE ET REPRÉSENTÉE : Mme ÉTIENNE
pouvoir à M. DELOT

ÉTAIENT ABSENTS : M. BIOT, Mme BIOT-FLORIMOND,
M. CAMPOS, Mme GROENTZINGER, M. LANGLOIS,
Mme LANGLOIS-LENTI,

M.SERRE et M. LEFEVRE ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

OBJET

Admission des familles au Pôle Petite Enfance

Visa :

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 6 mai 2011 instaurant les modalités d'inscription des familles au Pôle Petite Enfance

Exposé des motifs :

CONSIDERANT que l'évaluation des admissions doit être présentée au conseil municipal pour avis, après passage en commission d'admissibilité

CONSIDERANT l'avis favorable donné à 10 familles lors de la commission d'admissibilité du 19 mars 2024

Contenu de la proposition :

Il est proposé au conseil municipal de donner un avis favorable :

- à l'admission de 6 enfants chez les bébés, 3 chez les moyens et de 1 enfant chez les grands

Complément d'information :

Le choix des admissions reste en dernier ressort de la décision du Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **SUIT** l'avis favorable de la commission.

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
A SAINT-FLORENTIN, le 24 mai 2024
Le Maire, Yves DELOT,

